

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 28 avril 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LA SEMAINE NATIONALE DE SENSIBILISATION AUX DONNS
D'ORGANES

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'aimerais saisir l'occasion de rappeler aux députés que cette semaine, la semaine du 26 avril au 2 mai, est la Semaine nationale de sensibilisation aux dons d'organes.

Le but d'une telle semaine est d'accroître la sensibilisation du public et des professionnels de la santé aux avantages des dons et des transplantations d'organes et de tissus, d'encourager les familles à en discuter et à prendre la décision de faire un don d'organes avant qu'une tragédie se produise; et d'inciter les professionnels de la santé à réfléchir à la façon dont ils peuvent participer au processus de don d'organes, de manière à ce qu'il soit plus facile de disposer d'organes et de tissus pour améliorer et bien souvent sauver la vie des individus.

Il est certain que la greffe d'organes constitue maintenant un traitement efficace dans bien des cas de maladie où des organes sont devenus totalement inutilisables. Une greffe du rein peut libérer un patient de la nécessité de la dialyse, une procédure qui lie le patient à une machine jusqu'à 40 heures par semaine, bouleversant complètement sa vie sociale, familiale et professionnelle.

Les greffes du coeur et du foie sont le seul espoir de survie des personnes qui souffrent de maladies incurables du coeur et du foie. Enfin, les greffes de la cornée ont rendu la vue à des milliers de personnes.

Les greffes d'os permettent d'éviter l'amputation, et les greffes de la peau ont permis de sauver la vie de milliers de grands brûlés.

Les statistiques montrent que les Canadiens approuvent le don d'organes. Pourtant, l'une des principales restrictions aux greffes à l'heure actuelle tient à l'insuffisance du nombre de dons d'organes et de tissus.

L'an dernier, plus de 1 000 Canadiens n'ont pas pu avoir de greffe du rein. Plus de 1 000 n'ont pas pu avoir de greffe de la cornée, et cela en dépit d'un doublement du nombre de greffes de la cornée en 1986 par rapport à 1985.

De nombreux Canadiens sont malheureusement décédés parce qu'il n'a pas été possible de trouver à temps un coeur ou un foie à leur greffer.

En collaboration avec diverses associations bénévoles et professionnelles de la santé, mon ministère a lancé un certain nombre d'initiatives pour remédier à cette pénurie de dons d'organes. Pour ne citer que quelques exemples, nous avons élaboré des lignes directrices en vue de la mise sur pied de services de don d'organes et de tissus dans les hôpitaux, ainsi que de programmes de transplantation d'organes vitaux, et ces directives seront bientôt distribuées dans les hôpitaux; nous avons aidé la Fédération canadienne des étudiants de médecine à mener des campagnes de sensibilisation sur les campus universitaires, et nous avons élaboré un répertoire des ressources pédagogiques en matière de don et de transplantation d'organes, afin d'aider les groupes professionnels et bénévoles à préparer leurs séances d'information; et nous participons à la mise sur pied d'un réseau informatique national pour faciliter la distribution des organes et la création d'une banque de données sur les transplantations.

J'adresse mes félicitations aux associations de professionnels de la santé et de bénévoles pour tout ce qu'elles ont accompli pour sensibiliser la population à cet égard. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada et l'Association médicale canadienne ont toutes deux adopté des résolutions appuyant le don et la transplantation d'organes.

L'Association médicale canadienne, avec l'appui de mon ministère, a lancé une campagne de sensibilisation à l'intention des médecins au début du mois et le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux a inclus dans ses normes d'accréditation une déclaration relative aux dons d'organes.

La Fondation canadienne des maladies du rein, la Fondation des maladies du foie, l'Institut national canadien pour les aveugles et Transplant International (Canada) poursuivent leurs efforts en vue d'encourager les Canadiens à faire don de leurs organes; bien entendu, les programmes provinciaux relatifs aux dons d'organes et d'yeux continuent à être appliqués dans le but d'accroître et de coordonner les dons d'organes et de tissus. Bon nombre de ces organismes ne fonctionnent que grâce à des bénévoles, que je félicite vivement aujourd'hui.

Pour commémorer la Semaine de sensibilisation aux dons d'organes, mon ministère a établi un feuillet avec une carte de don d'organes détachable qui a été distribué en même temps que les chèques aux députés et aux employés du gouvernement fédéral, de la Chambre des communes et de près de 18 sociétés, soit au total près de 304 000 personnes.